

Marika Roy - Bourse de soutien à la rédaction – Automne 2025

Titre du mémoire : Analyse comparative des trajectoires de vie des femmes canadiennes et finlandaises à la suite d'une première incarcération

Sous la direction de Isabelle F.-Dufour

Programme d'étude : Maîtrise en psychoéducation de l'Université Laval

Ce mémoire a comme but de comparer les récits de vie de femmes ayant vécu une première incarcération en Finlande et au Canada. La littérature actuelle compare les systèmes correctionnels canadiens et scandinaves par leur taux d'emprisonnement et leur considération des droits humains. De ce fait, la Finlande, ainsi que la Suède, sont actuellement les deux seuls états d'Europe à voir une baisse du taux d'emprisonnement parmi la population (Iftene, 2011). Le taux d'incarcération des femmes canadiennes est quant à lui en hausse, parfois de manière plus rapide que le taux concernant les hommes (Martel, 2023). Peu d'études comparatives s'intéressent à ce jour aux trajectoires de vie menant à une première incarcération des femmes. À notre connaissance, les recherches actuelles s'intéressant à ces questions ne sont pas comparatives et ne permettent donc pas de prendre en considération l'influence des facteurs macrosociaux, tels que la nature du système pénal, les ressources à la disposition des personnes judiciarées et la qualité des liens sociaux et communautaires.

Les récits de vie de ces femmes seront analysés selon la théorie des parcours de vie (*Life Course Theory*). Cette approche utilise six critères afin d'analyser l'expérience de vie individuelle, dont le contexte socio-historique et géographique, les relations et l'environnement de la personne, l'impact du passé sur le déroulement de l'avenir ainsi que les transitions et trajectoires de vie (Elder, 1985 & Giele et Elder, 1998, cités dans Mitchell, 2003). Cette étude cherche à : 1) Dresser des portraits des récits de vie menant à une première incarcération chez les femmes; 2) Identifier les enjeux au processus de (ré)intégration sociale à la suite de cette première incarcération; 3) Comparer les vécus pré et post-incarcération entre les femmes finlandaises et les femmes canadiennes.